

Commune de SAINT-PIERRE D'ALVEY (Savoie)

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté municipal en date du 17 AVRIL 2023

Monsieur le Maire de SAINT-PIERRE D'ALVEY ouvre une enquête publique
A la mairie de SAINT-PIERRE D'ALVEY, le Bourg 73170 SAINT-PIERRE D'ALVEY
DU JEUDI 11 mai 2023 à 9 heures AU LUNDI 12 juin 2023 à 17 heures

Élaboration du Plan Local d'Urbanisme

Le dossier d'enquête est déposé en mairie et sera mis à la disposition du public qui pourra en prendre connaissance et consigner ses observations sur le registre d'enquête :

- Les lundis, jeudis (horaires d'ouvertures de la mairie)

Ou les adresser par écrit à l'attention de Mme RAGUÉ chargée de la fonction de commissaire enquêteur à l'adresse de la mairie et ou par mail à l'adresse suivante avec la mention « commissaire enquêteur » :

enquete-publique-4637@registre-dematerialise.fr
en vue de les annexer au registre.

Le commissaire enquêteur assurera des permanences à la mairie de SAINT-PIERRE D'ALVEY pour informer et recevoir les observations du public les jours et heures suivants :

- Jeudi 11 mai de 9 heures à 12 heures
- Samedi 27 mai de 9 heures à 12 heures
- Lundi 12 juin de 14 heures à 17 heures.

Le dossier est également consultable sur le site internet suivant :

<https://www.registre-dematerialise.fr/4637> Toute personne pourra, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique, ainsi que des informations relatives à cette enquête auprès de Monsieur le Maire de St-Pierre d'Alvey (09 64 11 28 13 / stpierredalvey.mairie@wanadoo.fr).

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront déposés à la Mairie de SAINT-PIERRE D'ALVEY pour être tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Le rapport et les conclusions seront en outre publiés par voie électronique à l'adresse suivante :
<https://www.registre-dematerialise.fr/4637>

Au terme de l'enquête, le projet d'élaboration du plan local d'urbanisme de la commune de SAINT-PIERRE D'ALVEY, pourra éventuellement être modifié et les décisions d'adoption du projet seront soumises à l'approbation du Conseil Municipal.

Les informations environnementales se rapportant aux objets de l'enquête sont contenues dans le dossier.